



## Investissement dans la maison de mon mari

Par **Steph84**, le **04/09/2015** à **11:36**

Bonjour,

j'ai vécu pendant 18 ans dans une maison qui appartenait à mon mari avant notre mariage. Nous nous sommes mariés avec un contrat de mariage donc sous le régime de la séparation de biens. C'est moi qui devait gérer les comptes. Au bout d'un certain temps j'en ai eu assez et nous avons donc fait qu'un seul compte en banque, où nos salaires étaient versés et l'emprunt de la maison prélevée. Au cours de notre vie commune nous avons fait des travaux à la maison, des agrandissements... J'ai participé au financement de ces travaux, comme au paiement de l'emprunt.

Nous sommes maintenant séparés depuis 3 ans. C'est moi qui suis partie puisque la maison lui appartient.

Il vient de rencontrer quelqu'un et me demande de divorcer à l'amiable, avec un seul avocat.

Est ce que je peux demander à récupérer une partie de l'argent que j'ai investi dans cette maison, sachant que j'ai des factures établies aux 2 noms ?

Est ce qu'il doit me dédommager pour tout le mobilier que je lui ai laissé ?

Il a bien plus de revenus que moi et pour l'instant je paie les frais de scolarité de notre fils, à égalité avec lui. Je commence à me faire du souci car l'an prochain il sera étudiant. Est ce que je peux demander que les frais de notre fils, majeur étudiant, soient partagés au prorata de nos revenus ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.